

Exposé de la Commission des céréales du Combined Food Board (Londres, 3 avril 1946)

Légende: Le 3 avril 1946, lors de la Conférence de Londres sur le ravitaillement en céréales de l'Europe, le Commission des céréales du Combined Food Board expose la situation du ravitaillement en Europe et décrit le travail accompli par cet organisme depuis sa création.

Source: Emergency Conference on European Cereals Supplies held in London from 3rd to 6th April 1946. London: 1946.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/expose_de_la_commission_des_cereales_du_combined_food_board_londres_3_avril_1946-fr-1627b02c-01a2-457c-89c4-3567352578cf.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Exposé du Représentant de la Commission des Céréales du Combined Food Board sur la situation actuelle du ravitaillement en céréales (Londres, 3 avril 1946)

Le Comité des céréales du Combined Food Board a étudié lors de sa troisième session (1946) du 8 au 11 mars, la situation tant au point de vue des livraisons que des besoins en grains panifiables, y compris la farine et autres grains susceptibles d'être utilisés en qualité de succédanés de grains panifiables pendant le semestre Janvier-Juin 1946. Il a été constaté que la situation, telle qu'elle apparaît d'après les statistiques, a empiré considérablement, comparée aux informations plus anciennes, ce changement étant dû pour une grande part à la réduction des disponibilités provenant de l'Argentine et des Etats-Unis, et à l'accroissement prononcé des demandes.

Le problème crucial consiste en une demande démesurément accrue dont la satisfaction exige un chargement de plus de 100.000 tonnes par jour en moyenne pendant une période de six mois. Les livraisons s'effectuent actuellement à une cadence élevée, en tenant compte de la saison et en comparant les chiffres actuels aux chiffres d'autrefois. Les réductions dues à la désorganisation consécutive à la guerre de même qu'à la sécheresse qui a prévalu en Europe méridionale et en Afrique du Nord en 1945 ont pu être sans doute compensées grâce aux efforts énergiques des pays producteurs. Lorsque l'UNRRA eût fait connaître vers le milieu de l'année ses besoins supplémentaires, le chiffre des demandes dépassait nettement le chiffre des disponibilités, mais la situation agricole catastrophique qui s'est développée par la suite dans l'Inde et les demandes massives en provenance du Japon ont rendu impossible la solution complète du problème.

Pendant la partie écoulée du semestre, les transports à destination des pays réclamant une aide n'ont pas correspondu aux besoins énoncés ni même aux livraisons prévues, ce qui démontre la nécessité d'efforts renouvelés de la part des pays fournisseurs, et, dans beaucoup de pays importateurs, la possibilité de se contenter de quantités plus réduites que celles indiquées actuellement.

En ce qui concerne 'la distribution probable' des quantités disponibles dans une telle situation déficitaire, on ne pouvait guère s'attendre à un accord de la part du Comité des céréales, eu égard au fait que ce Comité comprend les représentants de la plupart des pays demandeurs. On peut remarquer à ce propos que les disponibilités existantes ne permettent de couvrir qu'*environ trois-cinquièmes des besoins totaux annoncés*.

La situation, telle qu'elle se présente actuellement, ainsi que les recommandations adoptées concernant les mesures possibles, destinées à réduire le déficit et les facteurs devant être pris en considération lors de l'établissement du plan de distribution des disponibilités existantes, pour faire face aux demandes, sont les suivantes :

1. Besoins

(a) La totalité des besoins déclarés en grains panifiables et en farine pendant la période de janvier à juin 1946 s'élevait à la date du premier avril 1946 à 19,6 millions de tonnes ('long tons').* Si l'on tient compte du déficit prévu de riz pendant le trimestre avril-juin, la totalité des demandes déclarées de céréales s'élèvera à environ 21 millions de tonnes ('long tons').

(b) L'ampleur des demandes déclarées pour le semestre apparaît clairement si l'on constate que le trafic mondial annuel moyen de blé et de farine se chiffrait durant la période 1935-39 à environ 15 millions de tonnes et qu'il y a eu peu d'années durant lesquelles le trafic mondial ait atteint, dans une période de 12 mois, l'ampleur exigée actuellement pour une période de six mois. Si l'on évalue les envois effectués durant la période de juillet à décembre 1945 à 12,5 millions de tonnes, ces exportations plus les besoins déclarés se chiffreront à environ 32 ou 33 millions de tonnes pour la saison 1945-1946, transaction inconnue jusqu'à ce jour dans l'histoire du commerce mondial du blé.

(c) Les facteurs qui ont contribué au caractère anormal des besoins durant cette saison, besoins qui émanent presque tous de pays qui autrefois produisaient plus qu'ils ne consommaient ou qui, en grande partie, se suffisaient à eux-mêmes, sont : (1) la sécheresse extraordinaire dans la région de la Méditerranée et dans une partie des pays balkaniques, dans les Indes et en Afrique du Sud ; (2) des ensemencements réduits en raison

des conditions atmosphériques et des opérations militaires en 1944-45 ; (3) des mesures de réformes agraires, de transferts de populations, de réquisitions de véhicules et de matériel brusquement appliquées dans de grands secteurs de l'Europe centrale et orientale pendant la période de récolte et de semailles 1945 ; (4) des récoltes réduites de céréales fourragères et de riz et (5) en ce qui concerne de nombreux pays, un pouvoir d'achat et une demande accrues pour le blé et la farine.

(d) Environ 56% des besoins déclarés proviennent des pays alliés (y compris 27% pour le Commonwealth britannique) 22% des pays desservis par l'UNRRA, 18% des zones d'occupation et 4% des pays neutres.

2. Disponibilités

(a) La totalité du blé, y compris la farine disponible pour l'exportation durant le semestre janvier-juin 1946 s'élève, d'après les estimations courantes, à environ 11.400.000 tonnes. En raison du caractère incertain du transport et des possibilités de disposer de ces produits dans les quatre pays exportateurs, il se peut que les exportations soient actuellement légèrement inférieures ou supérieures à ce chiffre.

(b) On estime que les disponibilités actuellement déclarées en succédanés du blé, c'est-à-dire en seigle, maïs, orge et avoine, se chiffrent, pour la période de janvier à juin 1946, à environ 1.300.000 tonnes. Dans cette quantité le maïs entre pour environ la moitié, le reste étant composé de seigle, d'orge et d'avoine. La quantité des grains de cette deuxième catégorie disponible pour l'exportation pendant cette période est nettement au-dessous des disponibilités normales. Des récoltes réduites de certaines de ces graines en 1945 et la demande pressante du cheptel dans les pays exportateurs ont réduit les quantités disponibles pour l'exportation.

(c) Les quantités de blé destinées à l'exportation pendant le premier semestre de 1946, ainsi que les exportations de la période s'étendant de juillet à décembre 1945 dépassent d'environ 60% la moyenne, c'est-à-dire l'exportation mondiale annuelle de blé et de farine pendant la période 1935-1939. Par conséquent, il faut souligner que la situation déficitaire a été surtout le résultat de demandes anormales plutôt que de la réduction des quantités destinées à l'exportation.

(d) Tout le blé et tous les succédanés de blé prévus pour l'exportation et destinés à être chargés sur les navires se trouvent pratiquement dans quatre pays : le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie. L'Amérique du Nord dispose d'environ 80 à 85% de la quantité de blé et de farine considérée comme disponible durant la période de janvier à juin 1946.

3. Conclusions et recommandations concernant le déficit

Etant donné que les besoins ainsi définis s'élèvent à environ 20 à 21 millions de tonnes et que les quantités disponibles de blé et autres céréales sont estimées à près de 13 millions de tonnes, il existe un déficit apparent d'environ 7 à 8 millions de tonnes pour les six mois de janvier à juin 1946. Les disponibilités représentent seulement 60% environ des besoins établis. Reconnaissant qu'il n'est pas possible de satisfaire entièrement les besoins durant la période de janvier à juin 1946, il est admis que tous les efforts devront être faits par les pays exportateurs pour porter au maximum leurs exportations et par les pays importateurs pour réduire le plus possible leurs besoins de façon à rendre plus aisée la solution du problème. Dans ce but le Comité recommande :

(1) Que les pays exportateurs et importateurs prennent des mesures pour conserver les grains de façon à réserver les plus grandes quantités possibles à la consommation humaine directe.

(a) Dans les pays exportateurs la nécessité également, (i) de prendre immédiatement des mesures par l'entremise des instances compétentes en vue de se procurer et de transporter vers les ports d'embarquement les céréales panifiables et autres grains qui peuvent leur être substitués ; (ii) de prendre des mesures en vue de réduire au minimum l'utilisation des céréales panifiables à l'usage de fourrage et dans l'industrie ; (iii) d'augmenter la production dans toute la mesure du possible.

(b) Dans les pays importateurs, où les effets de la pénurie de céréales panifiables se feront le plus sentir, les

principales mesures de précaution semblent inclure les livraisons maxima de grains indigènes, un taux de blutage plus élevé, une diminution dans l'emploi de grains comme fourrage, la réduction, si cela est nécessaire, des basses-cours et du nombre de porcs et enfin la réduction de la consommation de pain. Les mesures destinées à réserver le blé pour l'alimentation humaine devraient être appliquées également au seigle, à l'orge, au maïs, aux grains mixtes et à l'avoine.

(2) Que des mesures énergiques soient prises en vue d'aider l'Argentine à porter au maximum ses quantités de grains disponibles et ses exportations pour la consommation humaine directe.

(3) Que l'URSS soit invitée à mettre une partie de ses approvisionnements à la disposition des pays déficitaires, spécialement ceux de l'Europe orientale.

(4) Que parmi les facteurs sur lesquels on -se basera pour déterminer dans quelle mesure les demandes de chacun des pays intéressés seront satisfaites par les pays exportateurs, les points suivants soient spécialement pris en considération :

(a) La situation alimentaire du pays indiqué par les rations et la consommation du pain comparée aux autres aliments disponibles ;

(b) L'état des approvisionnements en céréales panifiables et les efforts faits en vue de leur maintien ;

(c) Le nombre des animaux d'élevage spécialement poules et porcs, comparé à ce qu'il était avant la guerre, et la mesure dans laquelle les grains indigènes sont utilisés par les pays importateurs pour la nourriture de ces animaux ;

(d) Les engagements spéciaux pris par certains pays exportateurs et importateurs ;

(e) La situation actuelle du ravitaillement au point de vue calories comparée à ce qu'il était avant la guerre spécialement en ce qui concerne les centres urbains ;

(f) L'époque de la moisson et les disponibilités provenant de la nouvelle récolte ;

(g) L'utilisation maximum de grains employés en remplacement du blé, entre autres maïs, seigle, orge et avoine, se trouvant sur les marchés internationaux. (en conformité avec les résolutions du Comité adoptées à sa première réunion du 8 au 11 janvier 1946.)"

(*) long ton :1.016 klg